**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 12 (1867)

**Heft:** 19

**Titelseiten** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE MILITAIRE

## SUISSE

dirigée par

F. Lecomte, colonel fédéral; E. Ruchonnet, major fédéral d'artillerie; E. Cuénod, capitaine fédéral du génie.

Nº 19.

Lausanne, le 5 Octobre 1867.

XIIº Année.

SOMMAIRE. — Camp de Châlons de 1867. (Fin.) — Nouvelles et chronique.

### CAMP DE CHALONS DE 1867. (1)

(Fin.)

Dès que la première ligne d'infanterie commencera à s'encadrer dans la seconde, la batterie à cheval précédée et masquée par les hussards se portera en avant, pour se mettre en batterie après avoir dépassé d'une centaine de mètres les troupes d'infanterie. Elle ouvrira son feu à mitraille, et les lanciers, qui l'ont suivie de près, fourniront par escadron des charges successives. Après ces charges, le 7º hussards se lancera tout entier en fourrageurs, puis se ralliera très-loin en arrière, en passant par les intervalles de la deuxième ligne qui, pendant ce tumulte étudié, sera devenue première et se déploiera entièrement en formant les colonnes de division. La cavalerie de l'ennemi entrera à son tour en action, et essaiera une attaque sur toute la ligne. Pour la déjouer, dans chaque colonne de division, le 1er peloton ouvrira le feu à volonté, le second serrera contre le premier, à distance de rang, pour lui donner de la consistance, mais ne tirera pas. On admet qu'une telle tactique, employée contre la cavalerie ennemie, réussira, et que les escadrons repoussés devront se rallier derrière leur infanterie. Les tirailleurs, qui avaient disparu pendant ces charges, seront de nouveau déployés, les bataillons reformeront leurs lignes de bataille, et le mouvement de retraite continuera, la 2e division, la  $5^{e}$  et la  $4^{e}$  se dirigeant respectivement vers les ouvrages blancs, les bois 89 et 91, et les bois 92, 93 et 94, situés encore plus à l'est. Ces dernières positions seront depuis quelque temps déjà occupées par la réserve principale qui s'est conformée au mouvement général, a déployé ses bataillons, et les a soutenus par deux batteries placées dans les ouvrages blancs, plus deux batteries en avant du bois 91 où se trouve une éminence des plus favorables à l'effet de leurs feux. Vivement pressées par le corps ennemi, les troupes des 2e, 3e et 4e divisions accéléreront leurs derniers mouvements de retraite, mais l'attitude et la forte position de la réserve en imposeront à l'adversaire, qui terminera là sa poursuite.

(1) Extrait du Spectateur militaire, chronique de M. Brunechasse.